



41/2023

MAIRIE



Lit-et-Mixe

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le dix-sept mai 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire.

PRESENTS : M. G. NAPIAS - Mme M.J RUSKONE - M. J.WATIER - M D.DUFAU - M. S. LABAT - Mme L. LESBATS - Mme S. CHAMPILOU - Mme V. DOUET - Mme C. GUILLET - M. T. LAMARQUE - M. G. VILLENAVE - M. T. DEVERT - Mme E. TROUILLET - Mme I. DUPONT - M. F.PEHAU - Mme C. LACOSTE - M. C. VIGNEAU

ABSENTS : Mme I.LESBATS, Mme C GUILLET, M. S.GILBERT et M G VILLENAVE excusés.

POUVOIRS : Mme I.LESBATS donne pouvoir à M.me MJ RUSKONE, Mme C GUILLET donne pouvoir à M. G. NAPIAS, M. S.GILBERT donne pouvoir à M. J.WATIER

Mme CHAMPILOU est élue secrétaire de séance

Membres en exercice : 19 Présents : 15 Procuration : 3

OBJET : Nouvelles attributions de subventions à des associations.

Vu le budget primitif de la Commune de LIT ET MIXE pour l'exercice 2023,

Vu la délibération 23/2023 en date du 29 mars 2023,

Vu le dossier de demande de subvention déposé le 27 février 2023 par la Société Nationale des Meilleurs Ouvriers de France ;

Il est proposé d'attribuer une nouvelle subvention au groupement MOF des Landes pour un montant de 535.00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

-d'accepter l'attribution d'une subvention de 535.00 € au groupement MOF des Landes.

-d'inscrire ces dépenses à l'article 65748 des dépenses de fonctionnement du budget primitif 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

Gérard NAPIAS

